

Vendredi 12 avril, avec la participation de Club des Aînés Ruraux de Saint Sauveur, le Club de l'Élorn de Sizun a effectué sa sortie journée.

Le matin, les participants étaient attendus au Conseil Général à Quimper pour une visite de cette maison du département avec explication du travail de nos élus. Dans le grand salon des délibérations, notre guide a fait un détail fort intéressant des diverses commissions concernant la gestion et dépenses de nos impôts. Nous savons, aujourd'hui, la date de mise en place de la décentralisation, le nombre de nos élus par tendance, le temps de leurs mandats, la totalité de personnes gérées avec les répartitions par secteur, par emplois. Sur les 3800 personnes gravitant au sein du Conseil Général, seules 800 d'entre elles sont à Quimper pour le fonctionnement d'une centaine des métiers et activités. (entretien des routes, pompiers, collègues, familles d'accueil, résidence des personnes âgées, etc...) La parité hommes/femmes est parfaite. Sauf cas exceptionnel, Monsieur Pierre Maille, président du Conseil Général, demande à chacun de nos 53 élus d'être présents lors des tenues mensuelles. Il faut souligner cette information. Précisons que nous avons 54 élus au département puisque le Président est, lui aussi, un élu. Après plus d'une heure, après quelques questions, nous nous sommes retrouvés autour un kir breton où la conversation s'est poursuivie.

A 12h30, restaurant Briez Armor à Penhors-Plage en Pouldreuzic où un déjeuner nous fut servi. Vue magnifique sur une mer agitée.

15h00, Route de Pendreff, toujours à Pouldreuzic, visite du musée de la maison Hénaff. Explication sur l'origine de cette institution centenaire sans dévoiler la préparation du pâté. Une dégustation de divers produits Hénaff nous est offerte. Journée bien remplie par deux visites très enrichissantes qui sont à conseiller aux Clubs des Aînés Ruraux.

18h30, Sizun. Le pot de l'Amitié a terminé cette sortie qui a enchanté tous les participants. Prochaine sortie prévue en automne.

*Alain DEVRAND*